



Syndicat local **FO Justice** CP Rennes-Vezin

OPERATION FOUILLE MA2

Ce **jeudi 12 mars 2026**, au CP de Rennes-Vezin, dès 07h00, une importante opération de fouille s'est déroulée au 1er étage de la Maison d'Arrêt 2 (MA2), et s'est prolongée jusqu'au début de l'après-midi.

Cette opération a mobilisé plus **d'une trentaine d'agents en renfort** issus de notre établissement, mais également du CPF ainsi que du CP de Lorient-Ploemeur. **En complément de nos ELSP, une douzaine d'ERIS** était présent afin de sécuriser l'intervention.

Résultat de la fouille :

19 smartphones accompagnés de leurs chargeurs, 50 grammes de stupéfiants, 4 armes artisanales ainsi que plusieurs écouteurs sans fil ont été saisis.

Plus **d'une dizaine de réfrigérateurs, modifiés pour servir de caches à smartphones** ou à d'autres produits illicites, ont été retirés des cellules. Il a également été constaté que certaines **cafetières Senseo** — dont la présence en cellule interroge — étaient elles aussi utilisées comme cachettes, directement dans le bloc de la machine.

Le bureau local FO reste néanmoins très mitigé quant au résultat global de cette opération. Si le nombre de smartphones saisis est conséquent, il aurait pu être nettement supérieur. Pour une intervention de cette ampleur, **la priorité aurait dû être donnée à l'intégralité des cellules situées côté « Jungle »**, secteur particulièrement exposé aux projections quotidiennes entre les deux MA.

Le bureau local FO encourage naturellement ce type d'opération, indispensable pour assainir la détention. Toutefois, dans l'attente de la mise en place effective des mesures et équipements de sécurité adaptés, leur efficacité restera nécessairement limitée dans le temps.

N'oublions pas que **des pinces Monseigneur, des lames de scie et même, plus récemment, un chalumeau** avec ses recharges de gaz a été retrouvés aux abords d'un bâtiment. Dans ces conditions, la volonté affichée de renforcer la sécurité de notre établissement ne pourra être pleinement crédible sans **une lutte réelle et efficace contre le phénomène des projections.**

Ces fouilles permettent un nettoyage immédiat mais ne traitent pas la cause principale du problème. Depuis de nombreuses années, **le bureau local FO Justice n'a cessé d'alerter, seul, sur la nécessité de mettre en place un filet antiprojection** afin de sécuriser durablement notre détention. Si ce dispositif est désormais annoncé, il n'est toujours pas installé à ce jour.

Le bureau local FO Justice souhaite désormais que les mesures annoncées se traduisent enfin par une efficacité réelle et durable, loin des limites observées avec certains dispositifs actuels comme les brouilleurs de téléphones.

Le bureau local FO Justice tient enfin à saluer et remercier l'ensemble des personnels ayant participé à cette opération. Leur volontariat, leur professionnalisme et leur engagement permettent de maintenir l'ordre et de faire respecter les règles au sein de notre établissement. **Leur implication mérite d'être reconnue et soutenue à la hauteur des enjeux sécuritaires actuels.**

Le 13 mars 2026

Le bureau local FO Justice du CP Rennes-Vezin

Adresse bureau local : [rue du petit pré, 35746 Vezin le coquet](#)
Tel : 025601.5637

